Trap des Bateliers au Club de Scrabble de l' Omois à Charly sur Marne 25 février 2006



Cette année est exceptionnelle puisque les Championnats du Monde de Scrabble Francophone reviennent en FRANCE du 9 au 15 juillet 2006, à TOURS.
Chaque club était invité, par la Fédération, à se mobiliser pour trouver des fonds pour cette manifestation.
Deux simultanés ont été proposés en janvier et février.
Le Club de Scrabble de Charly sur Marne tenait à participer à cette mobilisation générale autour des Championnats du Monde.
Au Tournoi Régional Attributif de Points des Rois. Au Trap des Rois du 28 janvier, le podium se composait de : 1° Nicole Macé, 2° Jacques LE POIVRE, 3° Danièle SAID.
Ce 25 février se jouait le second tournoi, toujours en deux parties, les licenciés se sont impliqués de nouveau avec plaisir :

Trap des Bateliers	
 Première partie 1 Camille GHOUTHI 2 Roger COMBES 3 Philippe MATHIAS	 Deuxième partie 1 Camille GHOUTHI 2 Nicole MACE 3 Germaine PAILLOUS
Podium 1 Camille GHOUTHI 2 Nicole Mace et Germaine PAILLOUS	

Souhaitons que ces Championnats du Monde 2006 soient une réussite et qu'ils soient largement médiatisés.

Texte et photos : Nicole Jobe

Réunion publique d' information sur le parc éolien de la Picoterie à Charly sur Marne 13 février 2006

Il a fallu installer quelques chaises supplémentaires dans la salle de la Mairie de Charly sur Marne, ce lundi soir, pour que toutes les personnes venues assister à la réunion soient assises.





Denis Robert, le Maire a salué l' assistance de l' intérêt qu 'elle montrait à l' implantation du parc éolien sur le territoire de la commune et n' a pas caché l'interet de projet, au niveau de la contribution de la commune à l' économie d' énergies, aux retombées touristiques et aux avantages économiques.
Déjà, on avait pu se faire une idée de l' importance du projet, lors de la foire de la vigne, en septembre, dans cette même salle où l' association Carlésiennes " Les Amis d' Eole" et la société "La compagnie du vent"; première société à avoir installé une éolienne reliée au réseau Français en 1991, présentait les études menées pour la constitution du dossier de faisabilité du parc éolien.
Six mois plus tard, les études terminées, cette réunion se propose d' expliquer en détails les résultats et conclusions à la population.
La France, après la signature des accords de Kyoto s' est engagée à augmenter de 8 % d' ici 2010, sa part de production électrique à l' aide d' énergies renouvelables, dont l' énergie éolienne. Charly sur Marne, comme Nesles la Montagne sont deux sites où l' implantation d' éoliennes est envisageable dans le sud de l' Aisne. Des études d' impact sur l' environnement ont été menées et il semblerait que la faune et la flore du site ne soit pas incompatible avec le projet qui propose l' installation de 11 aérogénérateurs qui représentent une puissance totale de 22 mégawatts, ce qui permettrait d' alimenter en électricité environ 19 000 personnes, ce qui éviterait l' émission de 24 000 tonnes de gaz carbonique. Suite à la concertation des services de l' Etat et la compagnie du vent, les élus et les propriétaires/exploitants concernés, l' implantation du parc de la Picoterie a été revue par un architecte paysagiste.



Pendant cette soirée de présentation, de nombreuses photos de simulation permettaient de se rendre compte de l' implantation du parc sur le paysage.La simulation de la taxe professionnelle, basée sur l' investissement de 22 millions d' €uros, permettra à la commune de Charly sur Marne de bénéficier de 133.000 €uros par an.



Après cette présentation, les questions dans l' auditoire ne manquaient pas et le débat qui s' ensuivit, apporta des réponses, quand à la couleur blanche des éoliennes, les infrasons, les troubles hertziens, les nuisances sonores suivant l' éloignement, le balisage aéronautique, la durée des travaux, etc...

Une réunion qui ne manquait pas de clarté, avant le dépos du permis de construire qui ne devrait pas tarder.
Pour en savoir plus sur les éoliennes : www.planete-eolienne.fr ou www.compagnieduvent.com

Arrêt du comité des fêtes de Charly sur Marne 4 février 2006

Tout juste entré dans la salle de la Mairie, il était évident qu' il se passait quelque chose de grave pour cette assemblée générale

du comité des fêtes de Charly sur Marne.



C' est avec un bureau incomplet que Fabrice Guinois, le Président débuta la réunion, par un bilan des activités de l' année passée. Si il y a eu, comme les autres années, une belle activité pour animer la commune, on ne peut pas dire que le succès était au rendez-vous. une trop faible participation de la population, fit perdre le morale à l' équipe qui pourtant était suffisamment motivée pour organiser animations, repas et soirées. Lorsque les bénéfices ne se font plus, le découragement s' instaure et il est très difficile de poursuivre cette mission d' animation, quand les moments qui devraient être de joie, sont transformés en constatations d' impuissance face à l' indifférence générale.



Tous les membres du comité des Fêtes ont donc donné leur démission, arrêtant momentanément les activités communales. Comme il se doit dans ce genre de situation, c' est donc Michel Delgado de la commission des fêtes et cérémonies de Charly sur Marne qui reprend le flambeau, en attendant qu 'une nouvelle équipe se constitue. Les fêtes traditionnelles devraient être maintenues, avec les moyens du bord, mais les personnes présentes à cette réunion (une trentaine seulement) ont promis de faire de leur mieux, pour donner un coup de main aux organisateurs.



Dominique But, premier adjoint, tout en regrettant une telle situation, a chaleureusement remercié les bénévoles de ce comité des fêtes, qui n' étaient jamais regardant, quand au temps passé à organiser les fêtes, qui, malgré tout, animaient la commune. Il a également regretté le peu d' intérêt des carlésiens qui, apparemment ne se sentaient pas concernés par les animations qui passaient sous leurs fenêtres.

Bravo, en tout cas à tout ces bénévoles du comité des fêtes, qui se retirent avec les honneurs et qui montrent ce que solidarité veut dire.

Chézy sur Marne, refait peau neuve 3 février 2006



Devant la circulation anarchique du centre ville et le délabrement de la place de la Mairie, une réhabilitation était nécessaire à Chézy sur Marne. Après quatre années d' études et de propositions, un projet était présenté à la population ce vendredi soir.

A la suite de l'aquisition de la maison dite du XVI ème et son besoin de la mettre en valeur, Jean-claude Bereaux, le Maire de la commune et les conseillers ont décidé de remanier non seulement le bâtiment, mais également tout le centre ville. Après une enquête auprès de la population, le Conseil d' Architecture d' Urbanisme et de l' Environnement (CAUE) du département, mit en évidence quelques points importants : voirie défectueuse et d' utilisation abusive, absence de hiérarchie du réseau viaire due à une voirie et à des espaces publics dégradés, l' intérêt architectural et urbain pas suffisamment mis en valeur, intérêt environnemental amoindri par le caractère



exclusif du bitume, confusion des cheminements motorisés, anarchie du stationnement, absence de délimitation de l' espace piétonnier.



Suite à ce rapport, dix sept architectes ont proposé leurs idées. Le scénario d' Eric Pace, architecte Castel Theodoricien bien connu a été retenu. Si le piéton est privilégié, par un aménagement piétonnier et paysager autour de la salle des fêtes, de la Mairie et de l' abbaye, la circulation n' en a pas moins été étudiée, par l' aménagement de trois carrefours. Un parking de quarante places est également prévu.



L' axe de la rue piétonne à la gare sera sécurisé, tout en permettant aux cars un accès facile. La mise en place de pallier de fonction, cassera la vitesse en ville. Au centre de tout cet aménagement, un kiosque multi usages, de dix mètres de diamètre sera abribus, réserve d' eau, où musique et cinéma seront à l' honneur. Pour le cinéma, la maison du XVI ème sera reconstruite, avec des matériaux issus du développement durable, en conservant l' idée des encorbellements chers au Moyen-Age. Au rez-de chaussée, se trouvera une épicerie, et l' espace enfants. L' étage, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera le musée du cinéma sur 350 m2, où Bernard Huriez de l' association A Son Image, exposera sa collection de matériel cinématographique, on y restaurera et archivera les documents filmés du département. Des stages seront proposés lors de formations où des courts métrages seront réalisés. Les combles seront aménagés en logements.



Le financement de ce vaste projet est assuré en grande partie par l' Etat et la région qui veulent apporter leur soutien à cette idée originale, unique en Europe,

Le village du cinéma prend tournure et si rien n' est encore définitif, une dernière présentation d' une semaine au mois de mai devrait permettre de donner le départ de ce qui sera un formidable élan dans notre sud de l' Aisne.

Photo projet : Eric Pace